Conditions préalables pour les études en Allemagne

Vous souhaitez étudier en Allemagne ? Dans cette rubrique, vous en apprendrez plus sur les conditions à remplir pour pouvoir étudier en Allemagne.

Sur cette page

- Étape 1 : Votre diplôme permet-il d'étudier en Allemagne ?
- Étape 2 : Acquérir et prouver ses connaissances en allemand
- Étape 3 : Trouver une place d'études et postuler
- Étape 4 : Financer ses études
- Étape 5 : Demander un visa pour étudier en Allemagne

Étape 1 : Votre diplôme permet-il d'étudier en Allemagne ?

Si vous souhaitez faire des études en Allemagne, vous avez besoin d'un diplôme d'aptitude à l'enseignement supérieur. Pour cela, vous pouvez consulter la base de données du **DAAD** qui vous indique si le diplôme de votre pays d'origine suffit pour vous inscrire ou si vous devez passer d'autres examens. Avec **Study Guide**

Germany, vous pouvez aussi vérifier si votre diplôme permet de vous inscrire dans le cursus de votre choix et créer votre propre liste de cursus.

Baccalauréat allemand (Abitur) / DIAP

Avec le baccalauréat allemand ou le baccalauréat international allemand (DIAP), vous bénéficiez d'un accès direct aux universités allemandes : votre diplôme de fin d'études secondaires est reconnu comme équivalent en Allemagne.

Votre diplôme n'est pas reconnu ? Le Studienkolleg est là pour vous aider.

Même si votre diplôme de fin d'études secondaires n'est pas reconnu équivalent à son homologue allemand, vous avez la possibilité de faire des études en Allemagne. Le cas échéant, vous pouvez suivre un cours préparatoire aux études supérieures dans le cadre d'un « Studienkolleg » avant de commencer vos études. Ce cours comprend un enseignement de l'allemand ainsi qu'un enseignement spécialisé dans les matières correspondant au cursus que vous souhaitez intégrer. Cette préparation dure en règle générale un an. Si vous réussissez l'examen final, vous obtenez alors un diplôme d'aptitude à l'enseignement supérieur spécifique au domaine souhaité. Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet des **Studienkollegs** d'Allemagne.

Diplômes scolaires internationaux donnant accès à l'enseignement supérieur en Allemagne

Le **International Baccalaureate Diploma (IB)** et le **Gemischtsprachiges International Baccalaureate Diploma (GIB) (Diplôme du Baccalauréat International) peuvent vous mettre d'étudier en Allemagne.**

Le **IB** est reconnu comme un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur en Allemagne si les **conditions de la Conférence des ministres de l'Éducation et des Affaires culturelles de la République fédérale d'Allemagne (KMK)** sont remplies.

Le **GIB** permet aux étudiant(e)s d'accéder sans restriction à l'enseignement supérieur en Allemagne grâce à sa forte part d'enseignement en allemand.

Étape 2 : Acquérir et prouver ses connaissances en allemand

Si vous souhaitez suivre un cursus dont les cours sont dispensés en allemand, vous devez justifier d'une maîtrise suffisante de la langue. Les certificats habituels sont le « Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang ausländischer Studienbewerber » (DSH) et le « Test für Deutsch als Fremdsprache » (TestDaF). En outre, depuis le 12/02/2016, le certificat de réussite à l'examen « telc Deutsch C1 Hochschule », le DSD II et le Goethe-Zertifikat C2 sont également reconnus pour l'admission par les universités et les écoles allemandes d'enseignement supérieur pour suivre des études en allemand. Vous devriez cependant vous renseigner auprès de votre établissement pour savoir quel justificatif en langue est nécessaire pour le cursus choisi.

Pour les filières d'études en anglais, il ne vous est normalement pas nécessaire d'attester de vos connaissances en allemand.



Une bonne maîtrise de l'allemand est un véritable atout

Indépendamment de votre cursus, il est conseillé de **maîtriser l'allemand** au moins au niveau B2. Cela vous permet de vous faire comprendre sans avoir besoin d'aide extérieure, par exemple pour faire vos courses, vous rendre auprès de l'office des étrangers ou chez le médecin. De plus, votre intégration à la vie sociale n'en sera que meilleure et vos chances de carrière plus élevées si vous décidez de rester en Allemagne après vos études.

Si vous souhaitez passer un examen d'allemand dans votre pays d'origine, vous pouvez le faire par exemple dans l'un des 150 Goethe-Institut de par le monde. Vous trouverez l'adresse de l'institut le plus proche de chez vous dans notre **aperçu des services de conseil et d'accueil**.

Étape 3 : Trouver une place d'études et postuler

Vous pouvez trouver le cursus ou l'établissement universitaire qui vous convient à l'aide de la base de données de **Study in Germany**.

Pour transmettre sa candidature, vous avez deux possibilités. Vous pouvez poser votre candidature auprès de nombreux établissements d'enseignement supérieur par l'intermédiaire d'Uni-Assist e.V. **Le site Internet d'Uni-Assist** vous propose un grand choix d'établissements d'enseignement supérieur. Si l'établissement auprès duquel vous souhaitez vous inscrire ne figure pas dans Uni-Assist, vous pouvez alors envoyer directement votre candidature à celui-ci.

Études en alternance : allier théorie et pratique

Il est également possible de faire des études en alternance. Vous pouvez ainsi acquérir dans un même temps une expérience professionnelle en Allemagne et une solide formation théorique. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez le site **Study in Germany**. Si vous êtes originaire d'un pays situé en dehors de l'UE/EEE, vous devez dans ce cas également demander un **visa d'études**.

Étape 4 : Financer ses études

Le financement de vos études en Allemagne est certainement l'une de vos principales interrogations. En effet, si vous êtes originaire d'un pays n'appartenant pas à l'UE/**EEE** et si vous avez besoin d'un **titre de séjour** pour étudier, vous devez prouver que vous êtes en mesure de financer vos études et d'assurer votre subsistance en Allemagne.

Dans ce but, vous pouvez ouvrir en Allemagne un **compte bloqué** affichant une somme d'au moins **11 904 euros** (2026). Il vous est également possible de demander à des amis ou à des membres de votre famille résidant en Allemagne de déposer une **déclaration de prise en charge** en votre faveur auprès de l'office des étrangers. Dans ce cas, il ne sera éventuellement pas nécessaire de prouver que vous avez des économies lors de votre demande de **visa**. Pour plus d'informations sur le justificatif de financement, consultez le site **Study in Germany**.

Se renseigner sur les bourses d'études

Vous souhaitez financer vos études par une bourse ? En Allemagne, de nombreuses institutions accordent des aides financières mensuelles aux étudiantes et étudiants lorsque ceux-ci répondent à certains critères, comme par exemple avoir de bons résultats mais aussi s'engager socialement. Sachez toutefois que les bourses sont rarement attribuées dès le premier semestre en Allemagne. Les étudiantes et étudiants des autres semestres et les doctorantes et doctorants étrangers peuvent solliciter une bourse auprès du **DAAD**. Quelques organismes privés soutiennent aussi financièrement les étudiantes et étudiants étrangers. Pour en savoir plus sur les aides financières proposées aux étudiantes et étudiants étrangers par le DAAD ainsi que par d'autres organismes d'aide, consultez le **site Internet du DAAD**.

Coût de la vie

De combien d'argent avez-vous besoin en moyenne pour vivre en faisant des études en Allemagne ? Pour plus d'informations sur le **coût de la vie** et les dépenses courantes durant les études en Allemagne, consultez le site **Study in Germany**.

Étape 5 : Demander un visa pour étudier en Allemagne

Selon votre pays d'origine, vous aurez besoin d'un visa pour pouvoir étudier en Allemagne.

Si vous êtes ressortissant ou ressortissante d'un pays de l'UE, d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège ou de Suisse, vous n'avez pas besoin de visa d'entrée pour faire des études en Allemagne. De même, vous n'avez pas besoin non plus de visa d'entrée si vous êtes originaire d'Australie, de la Principauté d'Andorre, du Brésil, du Salvador, du Honduras, d'Israël, du Japon, du Canada, de la Principauté de Monaco, de Corée, de Nouvelle-Zélande, de Saint-Marin, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ou des États-Unis d'Amérique.

Les étudiantes ou étudiants issu(e)s de tout autre pays ont besoin d'un visa pour pouvoir entrer en Allemagne afin d'y faire des études.

La rubrique **Visa d'études** vous indique les conditions à remplir pour obtenir un visa d'entrée pour étudier.

Plus d'informations sur le web

Hochschulkompass

Portail d'information sur les possibilités d'études et de préparation d'un doctorat

Ministère des Affaires étrangères

Information sur le compte bloqué

Imprimer la page

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/etudes-formation-professionnelle/etudier/conditions
Date: 2026-11-27 18:09:07 GMT